La Grande Relève

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ÉCONOMIQUE

VERS LA DÉMOCRATIE D'UNE ÉCONOMIE DE PARTAGE

FONDÉ EN 1935

«Vous voulez les pauvres secourus, moi je veux la misère supprimée» V. Hugo.

N° 1140 - mars 2013

SOMMAIRE :

• ACTUALITÉ

page 2 Au fil des jours

JEAN-PIERRE MON, *qui n'est pas étonné que les Italiens aient désavoué Mario Monti, s'indigne que notre ministre des Finances puisse se prétendre "socialiste" et déclarer qu'il faut, comme le G20, laisser les marchés fixer les taux de change.*

page 3 Des solutions au chômage

La fin de ce "mal absolu" exige d'autres remèdes que ceux qui ont été utilisés jusqu'à ce jour. Jean-Pierre Mon rappelle, en le citant, ceux que Jacques Duboin proposait déjà en 1932. Faut-il attendre une nouvelle guerre mondiale pour le comprendre ?

• RÉFLEXION. DOSSIER : LE MARIAGE HOMOSEXUEL

page 7 Approfondir l'égalité

GUY EVRARD *cherche à approfondir la controverse sur le mariage homosexuel.*

• TRIBUNE LIBRE

page 13 Mariage pour tous, la déception française

Caroline MÉCARY et Daniel BORRILLO *rappellent que la société française ne peut plus ignorer que couples et les parents de même sexe sont une réalité concrète.*

• COURRIER DES LECTEURS

page 14 Justice et égalité

GÉRARD LECHA, *auteur d'un livre qui vient de sortir sur ce sujet, exprime son dégôut de l'injustice.*

PRIX en FRANCE 2,20 € ISSN : 2117-5047 *commission paritaire* N°0413 I 83051

AU FIL DES JOURS

Les titres stupides

«*L'Italie anti-rigueur alarme l'Europe*"[1], ce titre stupide est encore à mettre au compte, déjà très élevé, du *Monde*. Car quelle est l'Europe qui s'alarme du vote des Italiens ? Est-ce celle des peuples grec, italien, espagnol, portugais, irlandais, français, anglais, soumis à une rigueur toujours plus dure, à un chômage en crue, qui les précipite dans une misère toujours croissante ? Celle des peuples que l'on interdit de référendum ou que l'on fait revoter jusqu'à ce que les résultats conviennent aux instances européennes ?

Ou bien est-ce celle des eurocrates de la Commission de Bruxelles soumise aux lobbies des grandes multinationales, l'Europe de la Bourse, des banques, celle qui abrite les paradis fiscaux de la City de Londres, de Jersey, du Luxembourg, de Vaduz, etc…?

Ces messieurs du *Monde* voudraient-ils que, non contents de recevoir des coups, les peuples européens disent merci et en redemandent ?

Le début de l'éditorial de ce même numéro du *Monde* est particulièrement édifiant : «*Beaucoup le redoutaient : c'est le pire des scénarios qui s'est produit en Italie au terme des élections générales des 24 et 25 février. C'est inquiétant pour la Péninsule. C'est alarmant pour l'Europe* […] *L'Italie se retrouve ingouvernable. M. Monti a été sèchement désavoué*». Alors que c'est le contraire qui eût été étonnant !

Nouvelle guerre des monnaies ?

Selon le communiqué publié à l'issue de la réunion à Moscou des ministres des Finances du G20, les pays membres s'engagent à ne pas procéder à des dévaluations compétitives de leurs monnaies. Le ministre français, Pierre Moscovici a déclaré : «*Nous avons abordé la question des changes avec un refus commun d'entrer dans une guerre des monnaies. Nous souhaitons que l'approche sur la question des changes se fasse de manière coopérative […] C'est pour cela que nous sommes tombés d'accord pour dire que* ***ce sont les marchés qui doivent fixer les taux de changes***»[3]. Qu'un ministre soi-disant "socialiste" soit d'accord pour laisser au marché le pouvoir de fixer le taux de change de sa monnaie, c'est proprement ef-fa-rant. De plus, comme l'analyse Alain Faujas, «*la monnaie est la dernière arme dont disposent les économies avancées pour corriger les effets morbides de la crise sur leur marché du travail. La correction des déficits et la maîtrise de la dette publique ne permettent plus une relance par la dépense et l'investissement public*»[2]. En fait, les ministres des Finances se moquent des "dégâts collatéraux" que les mesures qu'ils prennent peuvent provoquer chez leurs "partenaires".

Or les initiatives monétaires qui ont été prises par ce G20 pour "accélérer la reprise" n'ont absolument pas été coopératives, mais totalement désordonnées.

"Faire marcher la planche à billets", reste toujours le summum de l'horreur pour nos économistes. C'est pourtant ce que ne se privent pas de faire ni la Réserve fédérale des États-Unis depuis trois ans ni, depuis quelques mois, la Banque Centrale Japonaise que le nouveau premier ministre Shinzo Abe se dit prêt à nationaliser si elle n'injecte pas encore plus de liquidités dans le système financier ! Mais les ministres du G20 ont accepté ces dévaluations qui minent la compétitivité de l'UE. «*Oui, c'est de l'hypocrisie,* commente un économiste, *mais il n'y a pas moyen de faire autrement […] il est vrai que la zone euro est le dindon de la farce, coincée qu'elle est entre les politiques non conventionnelles des États-Unis et du Japon, qui dévaluent de facto leurs monnaies, et le refus de l'Allemagne d'emboîter le pas, ce qui a pour effet de faire monter le cours de l'euro et de nuire à nos exportations. Nous ne sommes pas sortis de l'auberge*»[3].

D'autant plus que la Livre sterling continue de baisser (en deux mois elle a perdu 5% par rapport au dollar et 5,7% par rapport à l'euro), Londres espère ainsi relancer ses exportations et le futur gouverneur de Banque d'Angleterre a déjà laissé entendre qu'il ne serait pas trop tâtillon sur l'inflation. Ce qui veut dire que l'autorité monétaire britannique pourrait recommencer à inonder le système de liquidités.

Les bas salaires européens

D'après une étude publiée par l'Eurostat[4] le 20 décembre 2012, 17% des travailleurs de l'UE et 14,8% des travailleurs de la zone euro percevaient des "bas salaires horaires, compte tenu des conditions de chaque pays" (ce qui désigne une transposition du seuil de pauvreté au revenu horaire : ce seuil est de 1,90 € en Lettonie et de 16,60 € au Danemark). Vive la concurrence libre et non faussée, chère aux eurocrates !… Les pays qui comptent le moins de travailleurs payés à ces bas salaires horaires sont la Suède (2,5%), la Finlande (5,9%), la France (6,1%), la Belgique (6,4%) et le Danemark (7,7%). Par contre la proportion de travailleurs à bas salaires horaires est beaucoup plus importante dans des pays de l'Europe de l'Est : de 17,1% en Slovénie à 27,8% en Lettonie.

Le Royaume-Uni et l'Allemagne se singularisent : ces taux y sont respectivement de 22,1% et 22,2% ! En Allemagne, 54,6% des salariés ayant un faible niveau d'études sont concernés: un record dans les 27 pays de l'Union européenne. Toujours «*Deutschland über alles !*» ??

Jean-Pierre MON

1 *Le Monde*, 27/2/2013.

2 *Le Monde*, 17-18/2/2013.

3 *Le Monde*, 21/2/2013.

4 Office statistique des Communautés européennes.

Des solutions au chômage ...

par **Jean-Pierre MON**

Après tant d'autres, qui s'y sont cassé les dents («*nous avons tout essayé*», disait Mitterrand), le président de la république François Hollande et son Premier ministre ont fait de la lutte contre le chômage la priorité des priorités de leur politique. Or les remèdes proposés jusqu'ici étaient inconsistants. La victoire contre ce "mal absolu" exige d'autres remèdes que ceux qui ont été utilisés jusqu'à ce jour ! Des remèdes d'autant plus révolutionnaires que le mal est mondial. C'est ce que montrent, une fois de plus, les statistiques du Bureau International du Travail (BIT). Des propositions originales ont pourtant été avancées, il y a fort longtemps, comme nous le verrons plus loin, mais elles sont passées sous silence parce que leur mise en œuvre implique un changement total de société. Et nous n'en sommes, hélas, pas encore là.

Davos, 25 janvier 2013

Le "sommet de Davos", euphémisme ainsi baptisé par ses participants, a mis à son programme cette année "*Le malaise économique et ses périls*". Il s'agissait de traiter le problème du même type que celui de l'œuf et de la poule (qui a commencé ?), celui de la croissance et de l'emploi : s'il n'y a pas d'emploi, l'économie ne peut croître, et si l'économie ne croît pas, elle ne peut pas créer d'emplois… Le directeur général de l'Organisation Mondiale du Travail (OIT), M. Guy Ryder, y déclara : «*cette simple logique ne semble pas s'être imposée aux responsables politiques qui ont commencé par instaurer la rigueur en Europe pour résoudre la crise financière.* (…) *Si cela avait été dit et entendu il y a trois ou quatre ans, peut-être aurions-nous pu éviter certains des excès de la crise de l'emploi qui se manifestent aujourd'hui.* (…) *Ce n'est pas le seul élément du malaise économique que nous affrontons, mais c'en est la quintessence même*». Évoquant le cas particulièrement difficile de l'Espagne, il ajouta : «*Les chiffres qui ont été publiés cette semaine sont absolument consternants. On ne voit pas se profiler de reprise. Mais je pense que pendant que nous sommes tous, et c'est bien compréhensible, focalisés sur l'Espagne, nous sommes confrontés à une crise mondiale persistante de l'emploi*».

Partant du postulat que la croissance est nécessaire pour créer des emplois (mais quelle croissance et quels emplois ?), on ne peut pas s'attendre à ce que le BIT propose des mesures susceptibles de vaincre le chômage.

Un rapport très pessimiste

Les déclarations de M. Ryder reposent sur le rapport spécial[1] de l'OIT, dont le rédacteur ne manque pas de souligner l'urgence de la publication, dès les premières lignes de son résumé analytique : «*Ce rapport 2013 sur les tendances mondiales de l'emploi* ***est une édition spéciale, justifiée par la résurgence de la crise en 2012*****. L'année 2011 a vu un fléchissement de la reprise, suivi par un plongeon de la croissance et de l'emploi en 2012. Le chômage a de nouveau augmenté de 4,2 millions au cours de l'année 2012*».

Dans une première partie, intitulée *Les marchés du travail mondiaux se dégradent encore*, le rapport précise : «*Au cours de l'année 2012, la cinquième après le déclenchement de la crise financière mondiale, la croissance mondiale a décéléré et le chômage est reparti à la hausse, laissant au total* ***197 millions de personnes sans emploi******».

À ce nombre il faut ajouter environ les **39 millions** de personnes qui ont quitté le marché du travail «*parce que les objectifs d'emploi s'avéraient inaccessibles*». La suite n'est guère réjouissante : «*Malgré une remontée modérée de la croissance de la production attendue pour 2013-14, le taux de chômage devrait à nouveau augmenter et le nombre de chômeurs dans le monde* ***s'accroître de 5,1 millions en 2013 pour dépasser les 202 millions, et 3 millions supplémentaires en 2014******». Les chapitres qui suivent expliquent comment la récession en Europe a eu des répercussions à l'échelle mondiale et comment les incohérences politiques ont aggravé les doutes, nuisant au renforcement de l'investissement et à l'accélération des créations d'emploi. Qui plus est, selon ce rappport, la durée de la crise a aggravé l'inadéquation du marché du travail (refrain connu), intensifiant les risques de baisse : «*Les nouveaux emplois qui sont disponibles requièrent souvent des compétences que les chômeurs ne possèdent pas. Ces décalages en termes de métiers et de qualifications font que le marché du travail est peu réactif à toute accélération de l'activité économique à moyen terme, si l'on n'améliore pas les politiques de soutien destinées à requalifier et dynamiser les actuels demandeurs d'emploi*».

Qui plus est, la véritable étendue de la crise de l'emploi est masquée d'une part par le fait que de plus en plus d'hommes et de femmes sont poussés hors du marché du travail et, d'autre part, parce que le taux d'activité de la main-d'œuvre a considérablement chuté, en particu-

1 *Tendances mondiales de l'emploi 2013, Surmonter la nouvelle crise de l'emploi,* 21/01/2013.

* NDLR : *C'est nous qui soulignons*

lier dans les économies développées et dans l'UE. Le rapport ne manque pas de souligner que les jeunes sont les premières victimes de la crise qui «*a considérablement diminué les perspectives des jeunes sur le marché du travail, parce que nombre d'entre eux connaissent le chômage de longue durée dès leur arrivée sur le marché du travail, une situation qui n'était jamais observée lors des précédentes récessions économiques. Aujourd'hui, quelque 35 % des jeunes chômeurs sont sans emploi depuis six mois, ou plus, dans les économies avancées, contre 28,5 % en 2007*».

Ajoutons qu'actuellement, environ **397 millions de travailleurs vivent dans l'extrême pauvreté, et 472 millions d'autres travailleurs ne sont pas en mesure de satisfaire régulièrement leurs besoins fondamentaux**.

Aucun espoir à moyen terme : «*de nombreux commentateurs s'attendent à un redémarrage à moyen terme de l'économie mondiale, mais la croissance ne sera pas suffisante pour faire rapidement baisser le chômage*». Et «*même avec une accélération de la croissance, le taux de chômage mondial devrait se maintenir à 6 % jusqu'en 2017, pas loin du pic atteint en 2009. Dans le même temps, le nombre global de chômeurs devrait encore augmenter pour atteindre* ***210,6 millions***** au cours des cinq prochaines années*».

Circonstance aggravante

«*La pression du chômage qui s'accroît pèse à la baisse sur les salaires réels dans beaucoup d'économies avancées, diminuant ainsi le soutien que la consommation des ménages pourrait apporter à l'activité économique. Des gisements de croissance complémentaires doivent donc être trouvés dans d'autres domaines, en particulier par une forte croissance des investissements privés mais aussi des commandes publiques, au moins dans les pays qui disposent de marges de manœuvre budgétaires*». En d'autres termes, ce rapport conclut que ce n'est pas demain la veille qu'on va venir à bout du chômage.

Pourtant, des solutions existent

Faisons un bond en arrière de 80 ans. Nous sommes en 1932, année où la "grande crise" née aux États-Unis en octobre 1929, commence à faire sentir ses effets de ce côté-ci de l'Atlantique. En juin de cette année-là, Jacques Duboin, ancien député du Cartel des Gauches, auteur de plusieurs ouvrages socio-économiques, publie ***Nous faisons fausse route*** dans lequel il analyse "la Crise", et ses conséquences, dont notamment le chômage.

Pour juger à quel point il est toujours d'actualité, en voici quelques extraits[2] :

Drôle de civilisation !

«*Existe-t-il péril social plus redoutable que le chômage ? Peut-on imaginer un phénomène plus incompréhensible et plus révoltant ? Comment concevoir qu'un homme qui, lui et les siens, ne peut vivre que par le travail, puisse être placé brusquement dans l'impossibilité absolue d'en trouver ? Du fait que je suis venu au monde, j'ai droit à la vie. Malheureusement on ne peut vivre de rien et c'est exactement ce que je possède. Le monde regorge de richesses dont certaines sont gaspillées et d'autres anéanties, faute de trouver preneur. Car tous ces biens ont un légitime propriétaire. Suis-je donc condamné à mourir de froid ou de faim ? Non, on me rassure en me disant: à chacun selon ses œuvres, tu gagneras ton pain à la sueur de ton front,... J'y consens. J'accepte de vivre précairement, et même au jour le jour, du produit de mon labeur. Mais voilà qu'il n'existe plus de travail pour moi ! Et on appelle "civilisation" une société où le seul moyen de subsister qui me soit laissé peut brutalement s'évanouir ?*

Qui ne voit que le droit de propriété devient intolérable, s'il n'est pas corrigé par le droit au travail qui en est l'équitable contre-partie ?»

Le chômage : un accident ?

«*Afin que vingt millions d'hommes éparpillés sur le globe ne soient pas réduits aux actes de désespoir, voilà que les États, les municipalités, les collectivités s'ingénient à leur fournir le minimum indispensable à la vie. C'est un geste obligatoire de solidarité humaine. Cependant tout le monde s'obstine à ne voir, dans ce chômage, qu'un accident pénible mais passager. Les secours qu'on organise ont un caractère provisoire, comme pour les victimes d'un sinistre. Peut-on affirmer que les chômeurs finiront par être résorbés ?*»

C'est ce que croient «*les économistes classiques qui vont nous rassurer en nous faisant constater que toutes les crises de chômage ont pris fin et qu'il ne s'agit là que d'un phénomène connu et momentané*».

Parmi les solutions que proposent ces économistes, Duboin distingue :

- celle des «*météorologistes de la politique et de l'économie qui nous conseillent d'attendre gentiment que l'orage soit passé. Après la pluie, le beau temps. Soyons sages, privons-nous de tout ce qui n'est pas absolument indispensable, et tout s'arrangera. [...] Avec beaucoup de patience, la confiance renaîtra et avec la confiance, la prospérité...* »
- *l'inflation, prônée par ceux qui sont encore hantés par le souvenir de la facilité avec laquelle ils ont liquidé leurs créanciers, qui la veulent lente et généralisée et qui souhaitent que tous les pays s'y soumettent de concert.*
- *une nouvelle déflation que souhaitent des assoiffés de martyre (il y en a encore en 1932) car ils comptent sur elle pour provoquer la reprise des affaires* (on dirait aujourd'hui : de la croissance).

2 Les intertitres sont de la rédaction.

Un remède désormais inefficace

«Il nous faut aussi ne pas passer sous silence que le grand remède au chômage d'autrefois a complètement disparu : c'était l'émigration massive pour les pays neufs. Dans les trente dernières années du XIXe siècle et les dix premières de celui-ci, c'est-à-dire en quarante ans, sait-on le nombre des travailleurs, intellectuels et manuels, qui ont quitté la vieille Europe pour aller se fixer aux États-Unis? Ce fut un exode de vingt millions d'hommes, chiffre sensiblement égal au nombre des chômeurs d'aujourd'hui. Il faut ajouter ceux qui allèrent chercher fortune au Canada, au Mexique, en Argentine, au Brésil. Tous ces pays neufs absorbaient nos produits et nos chômeurs. Hélas, les pays neufs ont vieilli. Ils fabriquent aujourd'hui les mêmes produits que nous et n'acceptent plus nos chômeurs. Ils multiplient les obstacles à l'entrée des ouvriers étrangers, quand ils ne reconduisent pas à la frontière ceux qu'une nécessité passagère avait laissé pénétrer sur leur territoire».

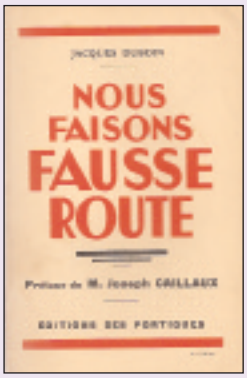

livre publié en 1932

Un problème insoluble

«Il existe, au contraire, de solides raisons de craindre que le mal ne devienne chronique et que le chômage qui, jusqu'ici, n'était que la rançon du progrès technique n'en devienne demain la mesure exacte. Le problème prendrait, du coup, une tout autre envergure. Il ne consisterait plus à résorber les vingt millions de chômeurs dont souffre l'économie du monde, mais à faire en sorte que leur nombre ne s'augmente qu'à la cadence la plus lente qui soit possible. Envisagé sous cet angle, le problème devient insoluble et décourageant. Ne nous y attardons pas. Est-on sûr aussi, que la reprise des affaires si ardemment attendue, provoquerait une diminution sensible du nombre des chômeurs? Ici encore, il ne faudrait pas nourrir trop d'illusions, car avec les moyens mécaniques dont dispose l'industrie dans tous les grands pays, la production peut repartir sans nécessiter l'embauche d'un nombre bien considérable de nouveaux ouvriers».

Remèdes ultimes

«Dès que les affaires vont mal, certains demandent à l'État de devenir banquier, armateur, directeur de théâtre, de cinéma, de prendre en mains l'achat et la vente des céréales, de centraliser le commerce des devises, bref de se substituer à l'économie privée pour faire du capitalisme d'État. Le retour à la terre est le remède qui a la préférence des citadins inquiets. On néglige de remarquer que le machinisme a gagné l'agriculture et, que, comme dans l'industrie, ses progrès ont été accomplis au détriment de la main-d'œuvre.

Faisons encore une petite place à ceux qui voient la fin de la crise dans l'abolition de toutes les barrières douanières. La rationalisation à l'intérieur d'un pays ne leur suffit pas, ils veulent la rationalisation de tous les peuples, chacun ne produisant que ce qu'il est apte à produire. (C'est ce qu'on appelle les avantages comparatifs…) Personne ne conteste que les barrières douanières ont pour résultat de changer la valeur d'une marchandise selon le lieu où elle se trouve et que, sans barrières douanières, la vie serait certainement meilleur marché un peu partout. Mais écartons, au moins pour l'instant, cette solution héroïque : trop de nos industries ne vivent que parce qu'elles sont protégées. Faire disparaître les droits d'entrée, c'est bouleverser encore notre économie nationale. Un bon nombre d'usines fermeraient leurs portes et notre crise de chômage s'aggraverait, alors que le problème consiste à l'atténuer» […]

«Ne terminons pas notre course à travers les remèdes sans saluer au passage la théorie de l'économie dirigée. On ne nous dit pas par qui ?? […]. Elle est peut-être réalisable lorsque la production n'a d'autres fins que l'intérêt général; l'expression est vide de sens lorsque l'économie, comme c'est le cas en régime capitaliste, est basée sur le profit particulier.»

La réduction du temps de travail

«Hier, cent ouvriers travaillant huit heures par jour, exécutaient un travail qui, aujourd'hui, est mené à bien par cinquante ouvriers seulement travaillant toujours huit heures par jour. Il a donc fallu licencier cinquante ouvriers qui sont maintenant sans emploi. Ne vaudrait-il pas mieux conserver les cent ouvriers en ne les faisant travailler désormais que quatre heures par jour? Sans aucun doute, répondrez-vous, mais comment réduire les heures de travail, chez moi, si mon concurrent, de l'autre côté de la frontière, n'est pas obligé d'en faire autant ?

La diminution progressive de la journée de travail ne peut être réalisée que par une mesure générale, c'est-à-dire internationale.

Qu'on ne dise pas que la réforme est impossible. On l'a dit, redit, imprimé à satiété, chaque fois que la journée de travail a été réduite par voie législative. N'oublions pas que cette durée est passée de 12 à 10 et de 10 à 8 heures au cours d'une seule génération ! Et quelle hostilité n'a pas rencontré cette journée de 8 heures, qu'une des clauses ouvrières du traité de Versailles a imposée à toutes les puissances signataires ! […] Il y aura des difficultés d'application, c'est entendu, mais elles ne sont pas insurmontables. D'abord le problème des salaires. Ceux-ci ne doivent pas diminuer, sinon c'est la baisse du "standard of living".

Or, il ne faut pas qu'elle se produise, puisque c'est le pouvoir d'achat qui nous préoccupe. D'autre part, comment payer le même prix pour une journée réduite que pour une journée complète? Ne voit-on pas le renchérissement immédiat du coût de la vie? Comment faire aussi pour qu'un industriel, pressé de commandes, ou à la tête d'une fabrication saisonnière, puisse légalement faire travailler ses ouvriers pendant le temps qui est indispensable à l'exécution de ses marchés? Il y aura des dérogations, des exceptions admises, des tolérances autorisées. Il n'y a rien d'insoluble si la mesure est prise par étapes et d'une manière uniforme dans tous les pays à la fois.
En revanche, on ne contestera pas que la réforme présente de grands avantages. D'abord une diminution sérieuse du chômage. Ensuite la possibilité de décongestionner les grandes villes qui sont un des points faibles de l'économie actuelle».

Aucune de ces propositions n'a été mise en œuvre et le "New deal" du Président américain Rooselvelt, dont certains redécouvrent les mérites, était inadéquat : «*Ce n'est pas lui qui a sorti l'économie américaine de la Grande Dépression. C'est la préparation militaire à la seconde guerre mondiale qui a relancé l'industrie de l'armement. L'équivalent d'un stimulus de l'ordre de 10% du PIB*».

Autrement dit, il a fallu soixante millions de morts (environ 3% de la population mondiale) et des destructions massives pour sortir de la crise !

Et maintenant ?

On ne peut pas dire qu'on ait beaucoup avancé. Dans leur très grande majorité les économistes, aveugles devant le progrès technique, continuent à raisonner comme il y a un siècle. Le gouvernement Jospin avait fait un petit pas dans la bonne voie en imposant la semaine de 35 heures, mais mal préparée et mal expliquée. Dès qu'elle l'a pu, la droite a tout fait pour la mettre en échec.

Quant à la "gauche revenue au pouvoir", on ne sait pas trop dans quel sens elle va trancher, avec les affirmations de Michel Sapin déclarant qu'il ne fallait pas supprimer les 35 heures, et celles du Premier ministre disant qu'il n'était pas question de revenir sur les 35 heures. La réduction du temps de travail, seule solution au problème du chômage, ne semble pas faire l'objet de beaucoup de débats au sein du PS.

Une analyse proche de celle de Duboin

Une exception cependant, celle de l'économiste Pierre Larrouturou : il a présenté au dernier congrès du PS une motion cosignée par Stéphane Hessel, "*Oser aller plus loin, plus vite*" qui a obtenu près de 12% des voix. Larrouturou est connu depuis plusieurs années pour sa campagne en faveur de la semaine de quatre jours et du partage du travail. Dans un entretien[3] à *Libération*, il estime que le gouvernement doit se saisir rapidement de ce problème car : «*Depuis maintenant 34 ans, on n'arrive pas aller au bout du débat sur le temps de travail. En 1978, même Raymond Barre disait déjà que la semaine de 35 heures n'était pas une idée inconvenante, ce qui dans sa bouche était un soutien massif. Aujourd'hui, nous sommes en 2012 et le partage du travail actuel est un non sens. D'après les chiffres de l'INSEE, un actif à temps plein en France travaille 39,5 heures par semaine, alors que de l'autre côté il y a quatre millions de personnes qui font zéro heure*». En Allemagne, dont on voudrait bien nous faire adopter le modèle, «*il y a tellement de petits boulots que la durée moyenne du travail hebdomadaire est tombée à 30,1 heures sans compter les chômeurs*». Quant aux États-Unis avant la crise, la durée hebdomadaire du travail était de 33 heures. «*Du fait des énormes gains de productivité des dernières décennies, nous vivons une vraie révolution qui pose forcément la question d'une nouvelle organisation du travail. Il faut aller plus loin et mieux que ce qui avait été fait sous le gouvernement Jospin. C'est bien cela qui ne doit pas être un sujet tabou*». Larrouturou demande que le gouvernement prenne trois mois pour des états généraux de l'emploi. Il s'élève contre le mythe répandu principalement par la droite et le Medef, selon lequel les 35 heures constitueraient un poids insupportable pour l'économie française. Cela ne repose sur rien : aux États-Unis l'ancien ministre de l'économie de Bill Clinton, Robert Reich, estime «*que la principale réforme que devrait faire Obama serait d'organiser une baisse du temps de travail sans baisse de salaire*». «*En effet*, dit Reich, *les gains de productivité de nos économies sont la principale cause du chômage*». Malgré les délocalisations, la production faite sur le territoire américain, comme celle faite sur le territoire européen, n'a pas baissé. Larrouturou rappelle qu'en France 400 entreprises, de toutes tailles et dans tous les secteurs, sont déjà passées à la semaine de quatre jours et que, selon une étude du ministère du Travail en 1997, un mouvement général vers la semaine de quatre jours permettrait de créer deux millions d'emplois. «*Cela ferait deux millions de familles dont la vie serait moins dure*».

Contrairement à ce que répandent la plupart des économiste, y compris ceux de l'OIT (voir plus haut) «*il ne faut pas rêver, la croissance ne va pas revenir*» et «*si l'on ne veut pas s'enfermer dans une crise sociale gravissime, il faut d'urgence changer la donne*».

Espérons que cela ne demandera pas 80 ans de plus … et une nouvelle guerre mondiale.

3 *daté du 30/10/2012.*

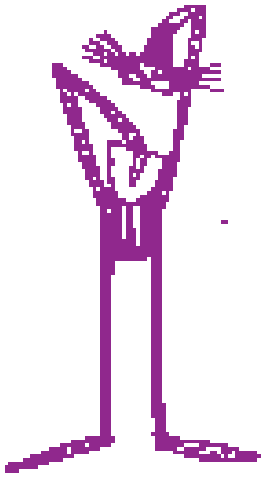

Comme toujours, et surtout lorsqu'il relaie une joute politicienne, le tapage médiatique, sous couvert de liberté d'information, est l'envers d'un débat serein, démocratique, qui permettrait de mieux appréhender un sujet important. Il en est ainsi de la controverse née du projet de loi visant à étendre aux couples homosexuels l'institution du mariage.
GUY EVRARD tente ici d'y repérer néanmoins les éléments de réflexion que la GR ne saurait ignorer dans sa contribution à la lutte pour l'émancipation humaine.

Approfondir l'égalité

par **Guy Evrard**

Le dimanche 20 janvier, je suis revenu de la manifestation *Pour l'égalité des droits*, l'esprit tranquille, comme rassuré par le retour du printemps. Nous avions fait cause commune avec une foule disparate qui défilait bon enfant avec la satisfaction lisible sur les visages de vaincre ensemble un poison de discorde, simplement avec l'intelligence et la modestie qui font des jours heureux. Première étape pour chercher à mieux comprendre.

Quelque temps auparavant, nous avions reçu de Christiane Duc-Juvéneton le beau texte de Caroline Mécary et Daniel Borrillo, *Mariage pour tous : la déception française*. Avant de le publier (c'est l'article suivant celui-ci), il nous fallait mieux connaître un sujet difficile et qui n'est pas habituel dans les colonnes de la *GR*. Il s'inscrit pourtant dans l'histoire de l'émancipation humaine, à condition de ne pas être le prétexte à joutes politiciennes, même s'il appelle l'action politique. À condition aussi de ne pas oublier que la laïcité est une règle intangible de la vie commune dans notre république.

Essayons donc de puiser de nouvelles réflexions. En faisant d'emblée l'hypothèse, qui reste à vérifier, que l'objectif du gouvernement n'était pas de tendre un rideau de fumée au-dessus d'une crise sociale[1] qu'il ne peut résoudre sans la volonté de s'attaquer au capitalisme financier.

Procréation et filiation

Pour faire un enfant, il faut toujours la rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovocyte, si on laisse de côté ici le clonage artificiel reproductif (*voir encadré 1, page suivante*). Pour faire grandir cet enfant, au-delà de satisfaire ses besoins vitaux, il faut l'apport d'une culture. Aujourd'hui, l'évolution des sciences et des techniques permet la fécondation de l'ovocyte *in vitro*, c'est-à-dire en dehors du corps féminin, via une technique de procréation médicalement assistée (PMA). L'acquis culturel porté par les progrès de la médecine et de la biologie peut ainsi intervenir dès la conception d'un être humain, bien que l'évolution de l'embryon requiert toujours son implantation dans l'utérus de la femme. Ce n'est pas sans danger pour la liberté et le devenir des individus, comme l'imaginait Aldous Huxley dès 1931 dans *Le meilleur des mondes*. On voit en même temps qu'opposer nature et culture sur ces questions n'a plus guère de sens, tant la perméabilité entre les deux est réelle, et qu'à ce stade de l'avancée humaine c'est aux hommes d'assumer leurs responsabilités, en sachant qu'on ne peut probablement pas contrarier indéfiniment et sans conséquence la nécessité du hasard[2].

Le sujet est donc éminemment politique autant que scientifique.

Cette perspective d'avoir à envisager peut-être de nouveaux choix de filiation, face aux différentes ● ● ●

Encadré 1 : **Quelques définitions simples**

Clonage artificiel reproductif : chez l'animal, reproduction asexuée, avec conservation du matériel génétique, à partir de noyaux de cellules différenciées, réintroduits dans des ovocytes préalablement énucléés. Un ovule ainsi «fécondé» se développera comme un embryon si on l'implante dans un utérus. L'expérience est interdite sur les humains.
http://fr.wikipedia.org/wiki/Clonage_reproductif

Ovocyte : c'est la cellule sexuelle femelle. Seuls quelques-uns évoluent en ovules, capables d'être fécondés, après maturation.

Gamète : cellule reproductrice mature, mâle ou femelle, dont le noyau ne contient qu'un seul chromosome de chaque paire et qui s'unit au gamète de sexe opposé (fécondation) pour donner naissance à un œuf (zygote). Les ovules et les spermatozoïdes constituent les gamètes.

Embryon : organisme en développement depuis la première division de l'œuf fécondé et jusqu'à environ deux mois chez l'être humain, lorsqu'il présente les caractères distinctifs de l'espèce.
Il devient alors fœtus, jusqu'au terme de la grossesse.

PMA : **procréation médicalement assistée**. Elle comprend trois groupes de techniques : (1) Un suivi médical allant de la détection du moment de fécondité maximale à l'ovulation provoquée, précisant ainsi l'opportunité d'un rapport sexuel reproductif ; (2) L'insémination artificielle, avec sperme frais (elle est alors pratiquée «à la maison»), «préparé» ou congelé, donneur connu ou don de sperme. Elle permet de pallier les cas d'infertilité ou de satisfaire le désir d'enfant sans rapport sexuel. On trouvera dans cette catégorie notamment des femmes célibataires, des couples lesbiens et des femmes porteuses du virus VIH ; (3) La fécondation in vitro (FIV), qui consiste le plus souvent à mettre en présence, «dans une éprouvette», des ovocytes préalablement prélevés dans les ovaires et le sperme «préparé», puis à «cultiver» les ovocytes fécondés pendant deux à six jours, avant implantation de deux, voire trois embryons dans l'utérus.

GPA : **gestation pour autrui**. Dans ce cas de PMA, la mère porteuse porte l'enfant d'un couple qui a fourni ses embryons. Elle ne transmet aucun matériel génétique puisqu'elle n'a pas apporté l'ovule. Elle prend seulement en charge le développement «in utero» de l'embryon, puis du fœtus, et remet l'enfant à la «mère génétique» ou «sociale» (en cas de don d'ovule) et au père après l'accouchement. Interdite en France, la GPA est autorisée dans d'autres pays, dans des cadres juridiques variés.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Procréation_médicalement_assistée

options de procréation, est certes source d'angoisse pour nos sociétés installées peu à peu, depuis la préhistoire, sur la base de cellules familiales constituées autour du couple homme-femme procréateur, plus tard rigidifié par le lien du mariage sous la pression religieuse associée au pouvoir. L'archéologie, l'ethnologie et l'anthropologie nous révèlent cependant que les communautés humaines ont pu faire des choix différents, dans le temps et dans l'espace, selon leur mode de vie, afin de préserver leur cohésion. Voilà qui devrait nous permettre d'aborder le sujet plus sereinement.

*

Jean Guilaine[3] reconnait qu'il est difficile de spéculer sur l'organisation de la famille néolithique en raison de la diversité des cultures reconnues. *«En devenant sédentaires et villageoises dans un espace donné, les populations ancrent leur identité dans la différence»*. Le rôle social important des épouses, chargées à la fois de l'agriculture, de la gestion de l'alimentation, des activités domestiques, de la garde de la progéniture et, bien sûr, leur fonction de génitrice dont dépend la pérennité de la famille ont pu laisser imaginer une organisation *matrilocale* de certaines communautés, dans lesquelles l'homme est la pièce rapportée, échangée, instable. Mais les nombreux exemples de domination masculine témoignent plutôt d'une organisation *patrilocale*, avec échange de femmes. L'interprétation de la structure des habitats est décisive, entre maisons à familles nucléaires, bâtisses plus grandes à familles élargies et vastes baraquements communautaires. L'héritage de l'organisation sociale du temps des chasseurs a pu subsister également avec séparation entre maison des hommes et maison des femmes et la survivance possible d'une forme de polygamie. La durée de vie est courte à cette époque et le souci de la reproduction est omniprésent pour la survie de la communauté. L'exogamie, apparue chez les peuples chasseurs, a trouvé dans la sédentarisation des raisons de s'imposer. La notion de filiation répond probablement au même souci et l'on peut comprendre que différents modèles aient été mis en place au cours du néolithique pour organiser les liens de parenté et la transmission des biens.

*

Françoise Héritier[4] fut la principale disciple de Claude Lévi-Strauss, auquel elle succéda au Collège de France. Engagée sur les questions contemporaines, elle explore notamment les revendications d'égalité et les nouvelles filiations. Militante pour la cause des femmes, spécialiste des questions de parenté et d'alliance, *«elle déconstruit les relations entre masculin et féminin et éclaire l'actualité des débats liés à la répartition des sexes»*. Elle fut auditionnée par le rapporteur du projet de loi sur le mariage et l'adoption des

Françoise Héritier

couples de même sexe. Elle se dit favorable à élargir l'accès à la PMA. Son expérience d'anthropologue l'autorise en tout cas à développer ce point de vue que *«Rien de ce qui nous paraît naturel n'est naturel»*.

Françoise Héritier nous explique que les deux principaux butoirs pour la pensée sont deux sexes apparents et le fait que les parents naissent inéluctablement avant les enfants. Du point de vue anthropologique, si on combine les positions sexuées respectives parents et enfants, en utilisant ces butoirs, il y a six combinaisons possibles de systèmes de filiation. Quatre ont été réalisées par les sociétés humaines : unilinéaire (patri ou matrilinéaire), bilinéaire et cognatique (la nôtre). Deux sont peu probables : parallèle et croisée. (Voir les définitions dans l'encadré 2). *«Tout système **idéel*** [qui se rapporte aux idées] *de filiation échappe à une nécessité perçue comme naturelle»*. En d'autres termes, tout système de filiation est inventé par l'homme, selon sa culture.

Bien que la filiation unilinéaire soit la plus répandue, notre filiation cognatique, dans laquelle un individu, quel que soit son sexe, fait partie d'au moins deux groupes de parenté, ceux de ses parents, mais souvent aussi de quatre groupes, ceux des quatre grands-parents, nous paraît généralement logique, juste et source d'équilibre. C'est que, selon Françoise Héritier, *«Tant qu'un changement ne s'impose pas (…), un enfant ne connaît que sa culture, évidente pour lui»*. Mais *«Le propre du genre humain n'est pas l'immobilisme. (…) L'humanité a toujours choisi le mouvement, l'innovation, voire la rupture, pour sa simple survie. Selon Lévi-Strauss, la première grande rupture innovatrice (…) fut l'instauration de la prohibition de l'inceste (…) qui oblige les humains à sortir de l'entre-soi pour coopérer avec les autres par l'échange. (…) Les bases d'une société paisible et durable sont ainsi jetées»*. Mais ce sont toujours les hommes qui échangent les femmes, et pas l'inverse. Ainsi, pour Françoise Héritier : *«Par la réflexion adaptée aux connaissances de leur époque, les Homo sapiens ont conçu un modèle hiérarchique social fondé sur une valence différentielle des sexes»*.

Alors, ce résumé probable de la pensée du chercheur doit au moins nous ébranler : *«Les femmes n'étaient que des corps utilisables par les hommes. Mais elles ne péchaient pas. Une loi divine les a rendues coupables. Il est temps de fonder notre réflexion sur la laïcité. Il n'y a rien de divin ou de naturel dans nos constructions mentales et sociales. La liberté créative et l'imagination de notre espèce sont niées par le dogmatisme, le fanatisme, l'ethnocentrisme, l'intolérance. Or nous sommes en train de participer sur le long cours (grâce à la possibilité de procréer hors du corps et à*

Encadré 2 : **Les différentes filiations**

La filiation est la transmission de la parenté. Elle se rapporte autant aux liens de procréation qu'aux liens sociaux et culturels entre père, mère, fils et fille. D'un point de vue anthropologique, on distingue :

• **Filiation unilinéaire**. La plus répandue, elle comprend : 1. La filiation patrilinéaire, dans laquelle l'homme a autorité sur la vie sociale, avec résidence patrilocale, c'est-à-dire que l'épouse quitte son foyer pour rejoindre celui de son mari;

2. La filiation matrilinéaire, dans laquelle le mari rejoint le foyer de son épouse. Il n'aura dans ce foyer qu'une autorité sociale sur ses enfants biologiques. L'autorité masculine sera exercée par le frère de sa femme, mais lui gardera autorité sur les enfants biologiques de sa propre sœur, qu'il considère comme les siens.

La filiation patrilinéaire était le principe dynastique de la Chine ancienne. On la trouvait dans la Grèce et la Rome antiques. On la trouve également dans le monde musulman.

• **Filiation bilinéaire**. Elle est rare. Elle combine les deux systèmes précédents. Par exemple chez les Juifs, la parenté est patrilinéaire, bien que la judéité se transmette par les femmes.

• **Filiation bilatérale ou indifférenciée** (dite cognatique). Moins répandue que la filiation unilinéaire. Contrairement à cette dernière, le sexe n'est ici pas déterminant. Un individu fait partie d'au moins deux groupes de parenté, ceux de ses deux parents, mais plus généralement les groupes des quatre grands-parents. En 1949, on recensait 75 sociétés humaines de cette sorte, sur 250.

*

Du **point de vue juridique**, en France, on distingue la filiation **biologique** (qui ne sépare plus filiation légitime et filiation naturelle depuis 2006) et la filiation **adoptive** (qui distingue l'adoption plénière et l'adoption simple, la seconde préservant les liens avec les parents biologiques).

Les règles de la filiation biologique s'appliquent à l'enfant né par PMA.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Filiation

l'égalité des droits de l'individu) à une mutation aussi spectaculaire et productrice de sens que celle qu'engendra autrefois l'instauration de la nécessité exogamique et de la valence différentielle des sexes». On peut évidemment se demander si la remise en cause générale de l'ordre capitaliste et réactionnaire n'est pas aujourd'hui fondamentalement plus urgente que la mutation des modes de procréation et des choix de filiation. Mais on peut aussi considérer que l'une participe à l'autre. En tout cas, on doit au moins regretter que les questions économiques et sociales ne figurent pas dans l'énumération précédente des obstacles à l'épanouissement de l'intelligence humaine.

Le(s) sens du mariage homosexuel

L'homosexualité, reconnue dès l'antiquité, existe probablement depuis la nuit des temps et dans toutes les civilisations. Elle est plus ou moins tolérée, codifiée ou condamnée, y compris jusqu'à la peine de mort. La référence à la période nazie est à cet égard éloquente[5]. Notons que la Révolution française a dépénalisé complètement l'homosexualité, ce qui ne signifie pas qu'elle l'a banalisée dans les relations citoyennes.

Une lecture m'est revenue en mémoire, soulignant que l'instauration difficile du mariage homosexuel en France nous éloigne de l'appétit révolutionnaire dont nous aimons pourtant nous parer. Nous sommes chez les Amérindiens, à l'époque de la conquête de l'Ouest en Amérique du nord. Dans un roman écrit en 1964, l'Américain Thomas Berger relate *Les mémoires d'un visage pâle*[6] recueilli enfant par une tribu cheyenne dont il décortique les habitudes. *«Quand un Cheyenne se figure qu'il ne pourra pas supporter la vie d'homme, il n'est pas forcé. Il a le droit de devenir un "heemaneh", ce qui veut dire moitié homme moitié femme. (…) tout le monde les aime bien. (…) Ils s'habillent en femme et ils peuvent se marier avec un autre homme, si l'autre veut bien».* Ce n'était apparemment ni révolutionnaire, ni compliqué.

Le premier sens que les homosexuels entendent donner à leur revendication du mariage, c'est de ne plus être distingués en regard de la loi. Un combat qui rappelle celui des femmes, celui des minorités... Ce n'est pas tant le désir du mariage, nombre d'entre eux, comme nombre d'hétérosexuels, restent attachés à l'union libre. Le second sens, c'est de pouvoir protéger le conjoint et une filiation parents-enfants, lorsque des enfants sont présents au foyer, avec les mêmes lois sociales et les mêmes règles de transmission patrimoniale que celles dont bénéficient aujourd'hui les couples hétérosexuels et leur famille. Des aspects qui n'étaient pas totalement résolus dans le PACS (pacte civil de solidarité). Ces deux motivations réunies conduisent à refuser *l'Alliance civile* que la droite proposait en faisant évoluer le PACS pour aboutir à l'équivalence des droits mais en conservant une étiquette ségrégative.

Nous avons vu que l'éclairage anthropologique permet de dépasser l'idée que le mariage homosexuel est *contre-nature*. Le philosophe Guillaume Le Blanc[7] ajoute qu'il n'est pas davantage *anormal* en rappelant qu'une norme est historique et non pas naturelle : *«certains défendent l'idée que les normes ne peuvent être changées, parce qu'elles seraient naturelles. Or, c'est l'inverse : c'est parce que les normes existent qu'elles peuvent être changées ! Avec le mariage homosexuel, il y a une réinvention collective d'une norme sociale, politique, économique, anthropologique, amoureuse, et ce sont toutes ces dimensions qui sont intéressantes, car on ne sait pas à l'avance jusqu'où cela ira.(…) c'est lorsqu'elle ne veut plus changer que la société entre dans un processus de sclérose, de repli sur soi».*

Un sens supplémentaire de la bataille politique pour le mariage homosexuel est donc de faire bouger la société. C'est bien pour cette raison que progressistes et traditionnalistes s'affrontent ici, suivant à peu près les mêmes lignes de partage de la société française que pour la plupart des luttes sociales et comme ce fut le cas pour le PACS (1999). L'interrogation sur l'opportunité d'un écran de fumée jeté sur les questions sociales par un gouvernement qui ne brille pas par sa volonté d'affronter le capitalisme, mérite bien sûr d'être posée, mais on ne saurait opposer *a priori* social et sociétal. Il faut néanmoins garder à l'esprit que le libéralisme ne s'embarrasse généralement pas de limites éthiques s'il n'y est contraint et il saura évidemment tirer profit de toute évolution de la société. Le marketing ne s'est-il pas déjà emparé de l'homosexualité sur les panneaux d'affichage, comme il s'est emparé du corps féminin il y a bien longtemps ?

Beaucoup plus dangereuse est la perspective d'une marchandisation de la procréation. Nous y reviendrons plus loin.

D'où l'argument de ne pas dissocier la lutte pour le mariage homosexuel de toutes celles pour l'émancipation humaine, les luttes sociales en premier lieu. De la même façon qu'il a fallu comprendre que le combat pour préserver la planète n'était pas qu'une lubie de bobo. Peut-on trouver plus bel hommage à cette rencontre de luttes qui s'éclairent mutuellement que celui du cinéaste Sébastien Lifshitz[8] qui avoue : *«C'est par l'homosexualité que j'ai commencé à*

réfléchir à la politique». La découverte et le travail d'acceptation de son homosexualité l'ont conduit aux questions «*sur la relation qu'on entretient au monde, aux autres, au système de pensée qui existe autour de soi, à la morale de l'époque, à celle de la famille, du milieu professionnel*». Toutes questions qui se posent avec plus d'acuité à tous ceux que la société marginalise et qui alimentent l'œuvre du cinéaste.

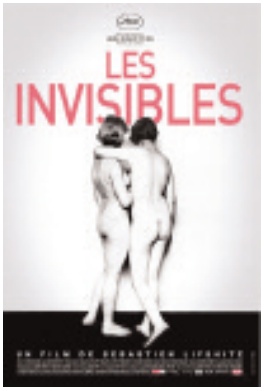

Des hommes et des femmes, nés dans l'entre-deux-guerres. Ils n'ont aucun point commun sinon d'être homosexuels et d'avoir choisi de le vivre au grand jour, à une époque où la société les rejetait. Aujourd'hui, ils racontent ce que fut cette vie insoumise, partagée entre la volonté de rester des gens comme les autres et l'obligation de s'inventer une liberté pour s'épanouir.

Les invisibles, film documentaire de Sébastien Lifshitz (novembre 2012).

Droit à l'enfant vs droits des enfants

Le devenir des enfants dans un foyer homosexuel concentre, bien sûr, les questionnements, ou est prétexte à désapprobation. De nombreux témoignages visent cependant à démontrer que le développement des enfants n'est pas perturbé par la présence de deux parents aimants de même sexe. On peut trouver, en face, de nombreux exemples de couples hétérosexuels qui rencontrent, au contraire, de grandes difficultés à assurer l'équilibre d'enfants adoptés, même très jeunes, alors qu'ils les entourent tout autant de soins et d'affection. C'est que la quête, plus ou moins consciente de l'origine et surtout du pourquoi de l'abandon peut s'être installée durablement. Il n'y a donc là probablement aucune réponse claire aujourd'hui, faute d'un recul et de statistiques suffisants. Encore faudrait-il sans doute analyser séparément les différents chemins qui amènent des enfants dans un foyer homosexuel : adoption, enfant antérieur de l'un des conjoints, enfant issu d'une PMA...

Rappelons que pour Françoise Héritier, l'enfant se positionne par rapport à la culture dans laquelle il grandit, chez lui et plus loin dans son espace. Geneviève Delaisi de Parseval[9] cumule une formation initiale d'anthropologue et la profession de psychanalyste, consultante en bioéthique, accompagnant depuis 30 ans des couples hétéro et homosexuels dans des parcours d'adoption ou de PMA. Elle confirme : «*Le modèle père, mère, enfant est bien une construction culturelle (...), qui n'est pas un modèle général dans toutes les cultures et dans tous les temps*» et ajoute, citant le psychanalyste anglais Donald Winnicott, qu'à la différence des autres mammifères, un enfant a besoin de bras pour vivre dès qu'il sort du ventre de sa mère, des bras qui ne sont pas forcément de celle-ci : «*Un bébé tout seul, ça n'existe pas, car s'il est seul, il meurt*». Pour la psychanalyste, ce qui est réellement en question, c'est l'origine, en particulier dans le cas de PMA pour les lesbiennes et de GPA pour les couples masculins. Elle défend l'idée de la nécessité de la transparence sur les origines, comme pour l'adoption: «*nous ne sommes pas des produits de ferme. Un sujet humain, né d'un homme et d'une femme, a besoin de savoir cela. (...) Ces questions se posent pour le donneur, pour les parents et pour l'enfant*». Des donneurs, elle dit aussi : «*Ces donneurs sont des humains qui acceptent de donner du sperme ou des ovocytes de manière bénévole. Ces gens ne sont pas des étalons, ni des produits de laboratoire, mais de vraies personnes*».

Voilà peut-être la dimension la plus intéressante du débat, mais que l'on n'entend jamais dans le tapage médiatique. Il est question d'êtres humains, doués de sensibilité, d'intelligence et de sentiments. Le saut culturel semble possible si l'on fait confiance aux personnes concernées, l'enfant en particulier qui doit savoir et comprendre pourquoi il s'écarte de la référence culturelle moyenne de son temps et de son espace, et pouvoir rencontrer ses géniteurs s'il le demande. Des règles d'éthique sans faille et la loi doivent alors garantir que seule l'humanité des personnes concernées motive leur démarche.

Est-ce suffisant pour éviter le risque d'une dérive marchande de la PMA ou de la GPA ? Impossible de répondre franchement à cette interrogation. On peut rétorquer à raison que le système marchand a toujours le dernier mot. Si on laisse de côté l'hypothèse de dérives crapuleuses et celle du *Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley, il reste que l'économie capitaliste sait susciter le désir, dans un cadre légal. On l'a dit, le libéralisme n'est pas vertueux par essence et perçoit les notions d'éthique plus ou moins comme une atteinte à la liberté. Il saura susciter *le droit à l'enfant*, qui n'a juridiquement aucun sens aujourd'hui. La seule réponse à ces risques serait une volonté politique, pas forcément affirmée, pour le moment !

Pour Jean-Pierre Rosenczveig[10], président militant du tribunal pour enfants de Bobigny, les droits de l'enfant constituent le meilleur rempart aux possibles dérives, en continuant de faire avancer les contenus, afin de répondre à l'évolution de la société, tout en prenant le temps du débat et de la réflexion. Tout d'abord, il n'est pas question de céder à la revendication : «*Je veux*

● ● ● *un enfant quand je veux, de qui je veux, où je veux !*». L'enfant ne saurait être un caprice et c'est une réponse claire : «*pas de droit à l'enfant*». Il en résulte que la PMA doit demeurer réservée au traitement de la stérilité et la GPA pointée comme une transgression de la loi, mais dont l'enfant ne doit pas faire les frais.

Jean-Pierre Rosenczveig

Ensuite, «*il faut constamment dire de quelle maternité et de quelle paternité on parle : biologique, de gestation, sociale, affective ou juridique*». À défaut, on risque de tout embrouiller, notamment dans la tête des enfants. Jean-Pierre Rosenczveig milite en même temps pour que la loi assure un meilleur accès aux origines dans tous les cas où les parents biologiques sont aujourd'hui effacés (accouchement sous X, donneurs de sperme), pour les enfants qui le demandent.

Par ailleurs, il considère «*que l'on peut reconnaître l'homoparentalité, c'est-à-dire qu'un enfant soit au quotidien élevé par deux hommes ou deux femmes, sans créer pour autant un lien de filiation, mais en reconnaissant à l'adulte non parent biologique des droits sur cet enfant pour le protéger et l'éduquer*». Mais il reste attaché à la seule filiation à un père et une mère, biologique ou juridique, «*Sinon on risque de basculer dans un système dont on ne maîtrise pas pour demain les développements*». En admettant que «*s'il faut consacrer plus que jamais la relation sociale ou affective [...] à travers le statut du tiers, je ne crois pas qu'il faille aller jusqu'à permettre à un enfant d'être adopté par le mari de son père ou la femme de sa mère ! Il a déjà un père et une mère; trois parents cela fait beaucoup, et même trop. Si le parent biologique ou juridique décède notre droit permet, et il peut être amélioré, de garantir que l'enfant restera élevé par le conjoint ou compagnon survivant*».

En guise de conclusion

Si le mariage homosexuel ne pose guère de problème, protéger l'enfant via une construction juridique appropriée est indispensable afin d'éviter de possibles dérives. Cette constriction s'avère cependant complexe et demandera du temps, en regard du saut culturel évoqué plus haut, en particulier sur la question de la filiation. Aux citoyens de demeurer vigilants, à la fois contre l'immobilisme qui empêcherait d'en finir avec les discriminations à l'égard des homosexuels, mais aussi pour fixer la trajectoire et le rythme de l'évolution, dans le cadre des autres grands axes de lutte pour l'émancipation humaine.

On pourra aussi lire avec intérêt le document de la *Fondation Copernic* sur le sujet[11].

Références :

1. Robert Sae, *Désunion pour tous*, Politiques publiques, le 02.02.2013 http://www.politiques-publiques.net/Desunion-pour-Tous.html
2. Alain Pavé, *La nécessité du hasard - Vers une théorie synthétique de la biodiversité*, éd. EDP Sciences, 2007.
3. Jean Guilaine, *Caïn, Abel, Ötzi - L'héritage néolithique*, chap.5, *Le social*, éd. Gallimard, 2011. Jean Guilaine est professeur honoraire d'archéologie au Collège de France, chaire de Civilisations de l'Europe au néolithique et à l'âge du Bronze (1995-2007) .
4. Françoise Héritier, *Rien de ce qui nous parait naturel n'est naturel*, entretien réalisé par Aliocha Wald Lasowski pour *l'Humanité des débats*, 18-20 janvier 2013. Françoise Héritier est professeur honoraire au Collège de France, chaire d'Étude comparée des sociétés africaines (1982-1998). Succédant à Claude Lévi-Strauss, elle dirigea le Laboratoire d'anthropologie sociale (1982-1998).
5. Lire, par exemple, sur ce sujet :
- Jean-Luc Schwab et Rudolph Brazda, *Itinéraire d'un triangle rose*, éd. Florent Massot, 2010.
- Pierre Seel, *Moi, Pierre Seel, déporté, homosexuel*, éd. Calmann-Levy, 1994.
6. Thomas Berger, *Little Big Man*, Dial Press, 1964. *Mémoires d'un visage* pâle, traduit de l'américain par France-Marie Watkins, Editions du Rocher, 1991, p.103.
7. Guillaume Le Blanc, *La caractéristique d'une norme est d'être révisable*, entretien réalisé par Anna Musso pour *l'Humanité des débats*, 8-10 février 2013. Guillaume Leblanc est professeur de philosophie à l'université Michel-de-Montaigne-Bordeaux 3. Il travaille essentiellement sur la «critique sociale».
8. Sébastien Lifshitz, *C'est par l'homosexualité que j'ai commencé à réfléchir à la politique*, entretien réalisé par Michaël Mélinard pour *l'Humanité Dimanche*, n°348, 7-13 février 2013.
9. Geneviève Delaisi de Parseval, *Le modèle père, mère, enfant est bien une construction culturelle*, entretien réalisé par Maud Dugrand pour *l'Humanité*, 28 janvier 2013. Du même auteur, lire *Famille à tout prix*, éd. du Seuil, 2008.
10. Jean-Pierre Rosenczveig
- 7/9 de France Inter, le 30 janvier 2013.
- Blog Le Monde, *Droits sur l'enfant, droits de l'enfant, droit à l'enfant*, article 517, le 13 février 2013, http://jprosen.blog.lemonde.fr/
11. *Homosexualité, mariage et filiation - Pour en finir avec les discriminations*, par Martine Gross, Stéphane Guillemarre, Ernest Guy, Lilian Mathieu, Caroline Mécary et Stéphane Nadaud, *Les Notes de la Fondation Copernic*, éd. Syllepse, 2005

Ci-dessous, le texte évoqué dans l'article précédent. Il a pour auteurs : CAROLINE MÉCARY qui est avocate, spécialiste notamment des questions d'homoparentalité, conseillère régionale EELV en Ile-de-France et qui vient de publier "L'Amour et la Loi" (éd.Alma) et DANIEL BORRILLO, qui est juriste, professeur de droit à l'Université de Paris Ouest.

Mariage pour tous : la déception française

Nous aussi, nous avons envie de quitter la France. Non pas pour des raisons fiscales mais pour des raisons tenant à l'absence du respect des droits de l'Homme. Car la France qui a vécu une révolution, mis à terre la monarchie et proclamé la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, puis instauré la République, foule aux pieds les droits fondamentaux dont font partie les revendications légitimes des lesbiennes et des gays.

Nous avons l'embarras du choix. Nous pouvons nous exiler par exemple au Canada, en Argentine, en Espagne, aux Pays-Bas, etc. Autant de pays qui ont ouvert le mariage, l'adoption et l'assistance médicale à la procréation à tous les couples indépendamment de leur orientation sexuelle. Nous avons envie de nous exiler dans l'un de ces pays qui nous respectent, qui respectent nos enfants, qui respectent chaque citoyen dans sa différence.

Nous avons envie de nous exiler dans un pays où nous n'aurons plus à entendre matin après matin, depuis des mois, à la radio, à la télé, dans les journaux, toutes ces affirmations homophobes qui témoignent d'une inculture profonde, tous ces préjugés appartenant à une époque et pourtant que l'on retrouve dans la bouche des hiérarques des Églises toutes obédiences confondues, tous ces discours émanant des représentants de l'UMP, le FN et l'UDI en ordre dispersé, qui instrumentalisent politiquement le débat.

Sans parler de ces pseudo-psychanalystes qui, s'ils pratiquaient sérieusement la clinique, se tairaient, tout simplement, au lieu de sortir trois âneries par minute. Quant aux philosophes de pacotille qui courent après une gloire médiatique éphémère mais ne savent pas penser car ils confortent la doxa la plus obscure, ils se condamnent, de facto, à l'oubli.

Nous avons envie de vivre dans un pays qui ne se pare pas d'une histoire révolutionnaire pour mieux fouler aux pieds le principe d'égalité entre les citoyens en maintenant une hiérarchie entre les sexualités, comme il a longtemps maintenu une hiérarchie entre les femmes et les hommes. Nous avons envie de vivre dans un pays qui rappelle aux Églises qu'elles doivent rester à leur place (la sphère privée de la croyance) et ne pas chercher à imposer, comme elles le font actuellement, leur vision du monde fondée sur des mythes, peut-être respectables, mais fort éloignés de la raison.

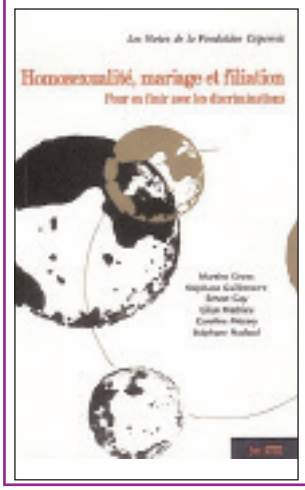

Cette note, rédigée par des sociologues, des juristes, des psychiatres, des philosophes et des militants associatifs montre que seuls des motifs strictement idéologiques interdisent l'égalité des droits entre homos et hétéros. Contre les idées reçues, il s'agit ainsi de montrer que les couples et les parents de même sexe sont une réalité concrète de la société française que celle-ci ne peut plus se permettre d'ignorer et que leur exclusion des dispositifs institués d'alliance et de filiation leur pose une série de graves difficultés qui, elles, peuvent se révéler tout à fait dommageables.

Nous avons envie de vivre dans un pays qui n'oublie pas que le mariage civil est une institution juridique qui a évolué dans le temps, et continuera de le faire, comme toute institution humaine, de sorte qu'il peut être ouvert aux couples de personnes de même sexe, tout comme peuvent l'être l'adoption ou l'assistance médicale à la procréation.

Nous avons envie de vivre dans un pays qui, à la fois, reconnaît les différences de sexe, de couleur et d'orientation sexuelle qui traversent toute société et qui, dans le même temps, refuse qu'elles puissent justifier des discriminations légales. Nous avons envie de vivre dans un pays dont les citoyens savent que les règles de filiation sont des constructions sociales qui n'ont rien à voir avec la nature, comme nous le rappelle l'anthropologie. Nous avons envie de vivre dans un pays qui fait de l'intérêt concret et réel pour les dizaines de milliers d'enfants, aujourd'hui élevés par un couple de femmes ou d'hommes une priorité en leur permettant d'avoir deux parents légaux – fussent-ils de même sexe – qui leur assurent sécurité et protection juridique comme le mérite tout enfant. Nous avons envie de vivre dans un pays qui sait que donner les mêmes droits à tous ses citoyens ne retire rien à ceux qui les ont déjà et permet de mesurer le degré de civilisation de cette société en fonction du traitement qu'elle réserve aux minorités.

Plutôt que de nous exiler, nous voudrions tellement que ce pays soit la France et pas un autre.

Caroline **MÉCARY**
et Daniel **BORRILLO**

Ce texte est publié sur le site : http://yagg.com/2013/01/22/mariage-pour-tous-la-deception-francaise-par-caroline-mecary-et-daniel-borrillo/

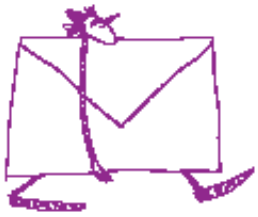

Justice et égalité

Quelle belle et bonne idée vous avez eue de nous donner à lire dans *La Grande Relève* 1137 (décembre 2012) des extraits magnifiquement choisis de la sixième lettre du livre de Jacques Duboin, intitulé *Egalité économique.* Comme la lecture de cette forte page est réconfortante ! Quand on pense que l'achèvement de ce livre date de fin 1938, et que la belle et exemplaire *raison-raisonnante* de son auteur sur une économie politique digne de l'Humain, a été rejetée depuis lurette par les potentats plus ou moins anonymes de la haute finance internationale et ceux qui leur font Cour, nous ne devrions plus parler d'États de Droit à propos de ce qu'il nous reste, en Europe, d'Etats-Nations, mais d'États soumis aux diktats des mercantis et des financiers.

Ces diktats tendraient à prouver combien les humanoïdes qui constituent l'espèce dite *humaine* n'appartiennent pas tous à la même *essence*. Nous devrions nous demander si les fameux droits de l'homme et du citoyen ne jouent pas le rôle de l'arbre qui cache la forêt. D'ailleurs faut-il nous référer à la Déclaration *initiale,* celle de 1789, ou à celle de 1948, quelque peu remaniée et devenue *Internationale* ?

Jacques Duboin voulait donc, en 1938, «*créer un ordre social où personne n'aurait l'excuse de chercher son bonheur dans l'augmentation de son bien-être matériel*». C'est ce qui aurait dû conduire à l'instauration d'une société distributive (ou distributiste ?) orientée vers l'harmonie, par le biais d'une coopération et d'une complémentarité bien comprises. La grande boucherie, estampillée Deuxième Guerre Mondiale, avec majuscules, dans les manuels d'Histoire, allait écraser, annihiler pour longtemps, cette belle utopie raisonnée et raisonnable.

Lire cette belle page m'a fait me souvenir que vers la fin des années 70, une partie de mes recherches universitaires terminées, je devais porter mon attention de chercheur en psychologie sociale et sociologie de la connaissance sur la militarisation de notre société. Et ce fut la sortie, plus que silencieuse, de *Cinq milliards d'otages* (chez *Les Lettres Libres* et *Vrac* éditeurs), grâce surtout au soutien, entre autres, de mes grands amis Léo Campion et Robert François, dit Mystag. Parallèlement, dans deux établissements d'enseignement supérieur qui m'employaient dans la bonne ville de Tours, j'enregistrais, sans idée vraiment préconçue, que l'idéal type orwellien l'emportait majoritairement. J'avais été à l'époque l'un des rares enseignants et socianalystes à vouloir sauvegarder la substantialité propre de chaque mot, afin qu'on continue à appeler un chat un chat, et non un chien ou un marcassin. À ce propos, j'ai évoqué, dans la postface de mon *Du harcèlement moral ou du harcèlement immoral* ?[1] l'importance de «*l'intégrité des mots de la tribu*», comme l'aurait dit Mallarmé. Ce qui ne m'empêcha aucunement de me faire *embabouiner comme un demeuré* tout au long de ma misérable carrière de pédago ! Je ne suis nullement habilité à me faire "donneur de leçon" à qui que ce soit. Mais je me dois, d'une part en ma qualité "d'expert" de la vérité sociale et d'autre part, *en conscience* par le simple fait que «*quiconque connaît la vérité et ne la gueule pas se fait le complice des menteurs et des faussaires*», comme le clamait Péguy il y a un bon siècle, de décrypter méthodiquement l'état de décomposition *anomique* dans lequel se trouve notre monde. Et qu'on le dise "globalisé", la belle affaire !

Ni l'adjectif "anomique", ni le substantif "anomie" ne sont des mots du langage courant, ils appartiennent au jargon des sociologues. On parle d'*anomie* lorsque, dans une société humaine organisée, les lois et les valeurs ont perdu leur prégnance sur les citoyens. Livrés à eux-mêmes, ces derniers ne se préoccupent plus que de satisfaire, par quelque moyen que ce soit, leurs intérêts particuliers. Cet état de fait crée évidemment un chaos général, que les journalistes qui ignorent tout de la vie et de l'œuvre d'Elisée Reclus, appellent à tort l'*anarchie.*

Un tel grand chaos généralisé s'est développé pendant la Deuxième Guerre Mondiale et pendant toutes celles qui ont suivi. «*Il ne s'agit donc pas*, comme le disait déjà Duboin en 1938, *de changer les gérants du régime capitaliste pour essayer de faire mieux ou plus justement qu'eux : c'est donc de changer le régime lui-même qu'il s'agit*».

Mais par quel *Deus ex machina,* parvenir à une mutation donnant le primat à l'humain ? Au "bonheur d'être" au lieu de se polariser sur le profit, sur "l'avoir" et sur le pseudo-pouvoir que cela confère ? Hélas ! Trois fois hélas ! Les responsables de la gangstérisation du monde ne comprennent certainement pas le beau titre de l'article *L'être humain non plus n'a pas de prix*. Il faut dire que j'étais disposé au mieux pour comprendre cet article de M-L Duboin, puisque je viens de mettre le point final à mon livre-témoignage intitulé *D'un délit d'humanité excessive ? De l'Ethique et de la Justice*[2].

1 Est-Samuel Tastet Editeur, Bucarest, 2004.

2 Editions Opéra, 9, rue Hélène Boucher - 44115 - Haute-Goulaine, Janvier 2013.

Quand des actes d'humanité vraie, faite de compassion et d'empathie, ne se voulant ni médiatisée à l'extrême, ni ostentatoire, deviennent "délit" pour l'institution Justice elle-même, c'est tout de même signe que notre société va plus que mal ! Bah ! Il va bientôt faire deux siècles que le grand poète et penseur italien Giacomo

Leopardi a asséné sans hésitation aucune, sur une page de son Zibaldone[3] : «*J'affirme que le monde n'est que l'association des coquins contre les gens de bien, des plus vils contre les plus nobles*» !

Vu l'air du temps, je ressens mon réabonnement à *La Grande Relève* comme l'accomplissement symbolique d'une démarche de Salut Public...

Gérard LECHA

3 Editions Allia, 2398 pages, novembre 2003.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR QUE VIVE LA GRANDE

R. Jacobs 27 – Mme Melançon 144 – R. Savart 27 – J. Chauvin 17 – E. Barreau 20 – Mme Lescure 37 – J. Menpiot 2 – G. Guibert 7 – P. Petitgas 27 – F. Balland 14 – Mme Vergniol 7 - M. Decker 22 – A. Soltani 10.

Total 361 euros ***Merci à tous !***

Grâce à cette souscription, nous pouvons poursuivre la publication du journal, en modérant son prix, et en faire le service gratuit à des personnes qui n'ont pas les moyens d'en payer l'abonnement, mais qui tiennent à le lire et à le diffuser.

MERCI AUX ABONNÉS QUI, POUR NOUS ÉVITER DES FRAIS DE RAPPEL, OBSERVENT LA DATE D'ÉCHÉANCE DE LEUR ABONNEMENT : NOUS PRENONS SOIN DE L' INDIQUER SUR L'ÉTIQUETTE DE L'ENVELOPPE SOUS LAQUELLE ILS REÇOIVENT LEUR JOURNAL.

TARIFS D'ABONNEMENT (11 numéros par an)

France (régime intérieur pour la Poste. . . . . .23 euros.
soutien : + 14 euros par an par exemplaire en plus chaque mois)
DOM . . . . . .25,45 euros.
TOM . . . . . .29 euros.
Extérieur, suivant les zones de la Poste. Au 1/1/2005 :
Zone 1 (Allemagne, Italie, Bénélux) . . . . . .27,80 euros.
Zone 2 (Espagne, Royaume-Uni, Suisse) . . . .27,15 euros.
Zone 3 (Canada, États-Unis) . . . . . .28 euros.
Zone 4 (Autre Europe, Afrique, P-, M-Orient) 27,50 euros.
Zone 5 (Amérique du Sud) . . . . . .29,90 euros.

RÈGLEMENTS :

à l'ordre de **La Grande Relève**
88 Bd Carnot 78110 Le Vésinet France
par chèque bancaire,
ou par CCP : N° de compte 1340239M020
références internationales depuis octobre 2007:
IBAN : FR10 2004 1000 0113 4023 9M02 016
BIC : PSSTFRPPPAR

JE M'ABONNE À ..... EXEMPLAIRE(S) DE *LA GRANDE RELÈVE* À PARTIR DU N° .....
VOICI COMMENT RÉDIGER MON ADRESSE, SELON LES NORMES IMPOSÉES PAR LA POSTE :

PRÉNOM, NOM .....
IMMEUBLE .....
N° ET VOIE .....
CODE POSTAL ET COMMUNE ☐☐☐☐☐.....

Je commande les ouvrages suivants : .....
....
....
J'envoie pour cela la somme de ..... euros
par chèque .....
date signature

CE QUE NOUS PROPOSONS :

En résumé, il s'agit de rendre financièrement possible ce qui est utile, souhaitable, matériellement et écologiquement réalisable.
Pour cela, la monnaie actuelle doit être remplacée par une monnaie qui ne circule pas pour qu'on ne puisse pas la "placer" pour "rapporter".
Cette monnaie "distributive", émise par une institution publique, est un pouvoir d'achat qui s'annule quand on l'utilise (comme un ticket de transport), tout en laissant au consommateur la liberté de ses choix. La masse monétaire étant ainsi créée et détruite au même rythme que la production, ce sont deux flux permanents qui s'équilibrent.
Leur intensité est définie par les citoyens, quand ils décident, à l'échelle appropriée, de la production, de ce qui sera produit, dans quelles conditions, et de l'importance relative des trois parts à faire dans la masse monétaire :
• pour financer la production,
• pour assurer les services publics (car impôts et taxes n'existent plus),
• pour verser à chacun un revenu garanti suffisant pour vivre libre.
Les décisions ainsi prises n'ayant plus de retombées financières personnelles, l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier et la démocratie devient réalité.

SUGGESTIONS DE LECTURES

• **JACQUES DUBOIN**
Extraits choisis dans son œuvre (1 euro).

• **ET SI ON CHANGEAIT ?**
Bande dessinée par J.VIGNES-ELIE (3,8 euros).

• **LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000**
Un roman de M-L DUBOIN qui, à l'aide d'exemples, explique les mécanismes de l'économie distributive et montre ce qu'elle apporte à la société.
(réédition, 303 pages, ~~16,70~~ 13 euros).

• **MAIS OÙ VA L'ARGENT ?**
l'étude, par M-L Duboin, de la façon dont la monnaie est devenue cette monnaie de dette qui empêche toute véritable démocratie, suivie de propositions pour évoluer.
(édition du Sextant, 240 pages, ~~14,90~~ 13 euros).

• D'anciens numéros sont disponibles (1 euro)
• *Des textes, épuisés sur papier, sont téléchargeables sur notre site internet. Par exemple:*
• **UN SOCIALISME À VISAGE HUMAIN**
le texte d'une conférence d'ANDRÉ PRIME.

Tous les prix indiqués sont franco de port.

La Grande Relève

Fondé en 1935 par Jacques DUBOIN

Direction et mise en pages : Marie-Louise DUBOIN

Rédaction : les abonnés qui le souhaitent, tous bénévoles.

Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas retournés.

Graphisme : Anne-Laure WITSCHGER.

Imprimé à Toulouse par Imprimerie 34

Adresse postale : 88 Boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Téléphone *seulement les lundi et mardi et de 15 à 18 heures* : 01 30 71 58 04
Adresse électronique : grande.releve.net@wanadoo.fr
Nouveau site internet : http://www.economiedistributive.fr

(Tarifs et bulletin d'abonnement sont au dos de cette page)